

panorapresse.ouest-france.fr

Lycée François-1er au Havre : pourquoi enseignants, élèves et parents protestent

4-5 minutes



Des enseignants, élèves et parents d'élèves du lycée François-1er au [Havre](#) se sont rassemblés mardi 10 mars 2026 pour protester contre les moyens attribués à l'établissement pour la prochaine rentrée. | Nicolas Le Jean/Paris Normandie

Des profs, élèves et parents d'élèves du lycée François-1er, au [Havre](#), se sont rassemblés mardi 10 mars 2026 pour dénoncer la baisse de la dotation horaire globale. Ils redoutent des suppressions de postes et des classes surchargées à la rentrée prochaine.

La grogne monte dans les lycées havrais. Après des enseignants du lycée Schuman-Perret début mars 2026, des profs, élèves et parents du lycée François-1er (secteur Coty) protestent contre les moyens attribués à cet établissement d'environ 1 200 élèves. Mardi 10 mars 2026 à midi, une quarantaine d'entre eux s'est rassemblée devant le lycée pour protester contre la dotation horaire globale (DHG). À savoir le nombre d'heures d'enseignement que le rectorat attribue à cet établissement pour la prochaine rentrée, l'enveloppe horaire déterminant notamment le nombre de classes ouvertes.

« L'an passé, la DHG pour cette année scolaire aboutissait à 99 heures en moins et la suppression de deux classes et d'un poste d'enseignement. Nous avons refusé, mais ça nous a été imposé. En juin 2025, le taux de passage en classe de première n'ayant pas été celui envisagé, le rectorat a supprimé une classe de plus (NDLR, en tout une classe de seconde, de première et de Terminale en 2025-2026). Pour la prochaine rentrée, la DHG enlève 33 heures et deux postes, alors que le nombre de classes et d'élèves reste identique. Un autre poste serait menacé l'année suivante », détaille Ludovic Kubezyk, prof d'histoire-géo.

« Des classes surchargées, moins d'accompagnement, des élèves poussés hors du lycée. »

Conséquences : « Des classes surchargées, moins d'accompagnement pour les élèves, des élèves poussés hors du lycée [car contraints de quitter la voie générale, NDLR] », selon le tract cosigné par des représentants de professeurs, de personnels, d'élèves et de parents élus au conseil d'administration. « Avec des classes surchargées de 35-36 élèves, on pourra moins aider les lycéens de seconde. Certains, en difficulté, seront donc contraints de partir en filière technologique, avec un sentiment d'échec. Ces élèves partis, on aura encore des postes en moins », illustre Arielle Frémin, prof d'anglais. « Avec des classes surchargées, on dégrade le service public au profit de structures privées. Les parents aisés auront les moyens de payer des cours à leurs enfants qui en auraient besoin. C'est la disparition de l'idéal républicain d'égalité », s'insurge pour sa part Marilyne Laguet, prof de physique en classe préparatoire.

Le député PCF et candidat à la mairie du [Havre](#) Jean-Paul Lecoq était présent avec sa suppléante Nathalie Nail. « C'est une réaction saine face à des suppressions de postes envisagées par la direction sur commande de l'académie, et face à l'augmentation des effectifs dans les classes. Dès qu'on dépasse les 30 élèves, la qualité d'enseignement est moindre », a notamment déclaré l'élu à Le Havre Paris Normandie.

Vers une audience au rectorat ?

Profs, élèves et parents réclament « le maintien des postes d'enseignants, des effectifs raisonnables par classe, des moyens nécessaires pour la réussite de tous les élèves et plus d'encadrants pour la vie scolaire », énumère leur tract. Ils vont demander une audience au rectorat.

Sollicité par Le Havre Paris Normandie, le rectorat n'avait pas encore répondu à nos questions au moment de la diffusion de cet article.